

Ludovic MOHAMED SAID
Professeur des écoles référent
RAR Eugène Varlin
Le Havre (académie de Rouen)

RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2008/2009

I. ACTIONS MENEES AU COLLEGE

A) Classe de 6°3

Classe créée en partenariat avec le CM2 de Madame ***. L'objectif est de créer un « véritable » cycle d'adaptation afin d'assurer une entrée satisfaisante des élèves dans les apprentissages et la vie du collège.

Dans ce cadre, mes missions sont diverses :

- ✓ Assurer les cours de français en co-intervention avec Monsieur ***, ce dernier étant le garant de l'application en bonne et due forme des programmes du collège.
Ma mission se situe surtout sur un plan pédagogique dans l'organisation des modalités de travail, de l'évaluation par compétences, l'exploitation des évaluations 6° grâce à des groupes de besoins, le suivi des cahiers (soin et orthographe), le suivi des PPRE. Sur le plan didactique, nous préparons toutes les séances ensemble.
- ✓ Assurer les cours de mathématiques en co-intervention avec Madame *** sur le même modèle que les cours de français. Il est à noter que je donne 2H00 hebdomadaires de cours seul (Lundi de 8H00 à 9H00 et jeudi de 15H30 à 16H30)
- ✓ Etudes dirigées. Deux fois par semaine, j'assure les études dirigées des élèves des 6°3 en partenariat avec Monsieur *** (professeur principal).
- ✓ Cours d'Aide au Travail Personnalisé (ATP). Ces cours sont dispensés en partenariat avec Monsieur *** et Mademoiselle *** (professeur d'anglais).
Une heure par semaine, Monsieur *** et moi-même dispensons des cours de méthodologie dont les objectifs sont d'apprendre à maîtriser les compétences transversales en terme d'organisation, d'apprentissage des leçons, de compréhension ou de rédaction.
Le groupe classe est divisé en 3 : 2 groupes sont en méthodologie et 1 groupe en anglais pour travailler plus spécifiquement l'oral.

B) Aide aux Projets Personnalisés (APP)

Cette structure est ouverte chaque jour de 16H30 à 18H00 et permet d'apporter une aide individualisée aux élèves sur le temps périscolaire. Ces interventions reposent sur un contrat passé entre le professeur principal de la classe et l'élève. Mais tout élève est invité à y venir sur la base du volontariat.

Dans ce cadre, je suis chargé d'assurer le bon fonctionnement de la salle 205 (Mardi et Vendredi de 16H30 à 18H00) et d'apporter toutes mes compétences aux élèves afin de venir étayer la charge de travail des assistants pédagogiques.

C) Coordination des assistants pédagogiques

Ma mission m'incombe également d'être un référent de « terrain » pour les assistants pédagogiques du réseau.

En ce sens, je réponds aux demandes des enseignants qui sollicitent un assistant pédagogique et le leur attribue en fonction de sa disponibilité et de son profil.

Par ailleurs, je suis leur interlocuteur privilégié en cas de questions d'ordre pédagogiques. De ce fait, nous nous réunissons une fois par mois le jeudi de 13H30 à 15H30.

D) Etudes dirigées

Tous les mercredis matin, j'assure de 9H00 à 12H00, 3 études dirigées de niveaux 6°, 4° et 3°.

II. ACTIONS MENEES À L'ECOLE ELEMENTAIRE

A) Ateliers de lecture au CE1

Dans ce cadre, les élèves sont divisés en groupes de besoins et je m'occupe d'un groupe d'élèves dont les compétences en lecture sont fragiles.

Ces ateliers sont répartis en deux séances hebdomadaires. Une séance de découverte de textes le jeudi de 8H30 à 9H30 et une séance plus axée sur la compréhension le vendredi de 15H30 à 16H30.

B) Co-intervention en production d'écrits dans la classe de CE1 B

Cette co-intervention s'effectue avec le maître de la classe (Monsieur ***) ainsi qu'avec le maître E du RASED, le jeudi de 10H00 à 10H45.

C) Aide aux élèves en difficultés

Sur le temps de classe et à la demande des enseignants, je prends des élèves en difficultés pour des actions de soutien pédagogique aux cycles 2 et 3.

Dans les prises en charge régulières, je m'occupe d'un groupe de 4 élèves de CE1 en mathématiques (le jeudi de 10H45 à 11H30) ainsi que d'un élève de CM1 et un élève de CM2 en mathématiques et un élève de CM1, en lecture, le mardi de 13H30 à 15H30.

EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00					
9H00	Maths 6°	Maths 6°	Etude dirigée 6°	Lecture CE1	Maths 6°
10H00	Français 6°	Français 6°	Etude dirigée 3°	Production écrits CE1	Français 6°
11H00			Etude dirigée 4°	Soutien maths CE1	
12H00					
13H30		Soutien cycle 3		Comité exécutif ou réunion AP	Méthodologie 6°
14H30					
15H30		Etude dirigée 6°		Maths 6°	Lecture CE1
16H30		APP		Etude dirigée 6°	APP
17H30				APP	
18H00					

	Collège
	Ecole élémentaire